AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

Note de synthèse
Budgets Primitifs

VILLE DE NERAC

et

BUDGETS ANNEXES

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

SOMMAIRE

1. BUDGET VILLE : Section de fonctionnement

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

2. BUDGET VILLE : Section d'investissement

2.1 Les recettes réelles de fonctionnement

2.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

3. BUDGET VILLE : Les principaux projets d'équipement 2025

4. LES BUDGETS ANNEXES

4.1 Le budget annexe « LES CLOS D'ALBRET »

4.2 Le budget annexe « BOURDILLOT »

43 Le budget annexe « ENERGIES RENOUVELABLES »

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

L'article 2313-1 du CGCT du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation, brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la commune.

Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. L'année de renouvellement municipale un délai supplémentaire est accordé aux collectivités qui peuvent le voter jusqu'au 30 avril.

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la commune. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et les emprunts.

L'article L.1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dispose que : " Le budget de la commune territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère, et lorsque le prélèvement sur les recettes de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement, ajouté aux recettes propres de cette section, à l'exclusion du produit des emprunts, et éventuellement aux dotations des comptes d'amortissements et de provisions, fournit des ressources suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice".

Un budget est soumis à certains principes budgétaires :

- Annualité
- Universalité
- Unité
- Equilibre
- Antériorité

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

1. BUDGET VILLE : Section de fonctionnement (annexe 1)

1.1 Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la commune. Au niveau des recettes, on retrouve principalement : Les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.
Pour l'exercice 2025, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 9 082 170 €, elles étaient de 8 902 386 € en 2024, soit une augmentation de 2.02 %. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Impôts / taxes	6 000 000 €	5 980 890 €	-0,32 %
Dotations / Subventions	2 382 776 €	2 457 270 €	3,13 %
Recettes d'exploitation	508 600 €	622 000 €	22,30 %
Recettes réelles de fonctionnement	8 902 386 €	9 082 170 €	2,02 %
Opérations d'ordre	60 000 €	60 000 €	0,00 %
Excédent de fonctionnement	768 864 €	827 962 €	7,69 %
Total recettes de fonctionnement	9 731 250 €	9 970 131 €	2,45 %

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

Commentaires :

Impôts et taxes : Ce poste en baisse. Il est composé notamment de l'Attribution de Compensation versée par Albret Communauté au titre de l'impôt économique perçu par l'EPCI et de la fiscalité des ménages. En ce qui concerne cette dernière, les bases prévisionnelles notifiées le 18 mars dernier font apparaître une chute importante du produit de la taxe d'habitation sur les logements vacants et sur les résidences secondaires (- 74 K€). Pour ces raisons, l'effet de revalorisation des valeurs locatives de 1,7 % (+ 88 K€) n'aura que très peu d'effet bénéfique pour la collectivité ce qui nous amène à une prévision de stabilité de cette recette. On retrouve également dans cet article la taxe additionnelle aux droits de mutation (appliquée lors des ventes/achats de biens immobiliers) qui est en baisse depuis plusieurs années successives, taxe qui suit le marché de l'immobilier.

Dotations et subventions : En légère augmentation de 3,13 % on retrouve dans ce poste essentiellement les dotations de l'Etat et les compensations d'exonération de fiscalité. Dans l'attente des notifications fin mars, il est de mise d'observer une certaine prudence sur une éventuelle augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale en raison de l'abondement de 150 M€ de l'enveloppe nationale qui pourrait être neutralisée par la baisse de la Dotation Forfaitaire. A noter que les autres participations, le maintien du reversement du FCTVA en fonctionnement (pourtant envisagé à la suppression dans le premier projet de loi des finances) permet d'amortir en partie la baisse de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) qui pourtant annoncée en début d'année à 72 500 € ne sera finalement que de 18 000 €.

Recettes d'exploitation : En forte augmentation de 22,30 % en 2025 en raison essentiellement de la reprise d'activité du cinéma en année pleine suite à une année de recettes dégradées par la fermeture d'une durée de 8 mois lors des travaux.

Dans la globalité, les recettes de fonctionnement augmentent par l'effet cumulé des recettes d'exploitation et de l'excédent de fonctionnement cumulé. On notera toutefois le faible impact de l'évolution des recettes de fiscalité (impôts et taxes), pourtant constaté ces derniers exercices et qui venait compenser l'augmentation des dépenses de fonctionnement impactées par l'inflation et la « flambée » successive des prix de l'énergie. Une vigilance particulière doit être menée pour éviter l'effet ciseau redouté lors du DOB 2025.

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

1.2 Les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la commune, on y retrouve principalement : Les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante.
Pour l'exercice 2025, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 8 435 160 €, elles étaient de 8 517 482 € en 2024 soit -0,97 %.
Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Charges de gestion	3 639 482 €	3 480 660 €	-4,36 %
Charges de personnel	4 625 000 €	4 653 000 €	0,61 %
Atténuation de produits	35 000 €	51 000 €	45,71 %
Charges financières	186 000 €	209 000 €	12,37 %
Dépenses réelles de fonctionnement	8 517 482 €	8 435 160 €	-0,97%
Opérations d'ordre	501 167 €	450 000 €	-10,21 %
Virement à la section d'invest	712 601 €	1 084 971 €	52,26 %
Total dépenses de fonctionnement	9 731 250 €	9 970 131 €	2,45 %

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

Commentaires :

Les charges de gestion : Composé des charges à caractère général et des Autres charges de gestion courante est sont en baisse prévisionnelle de 4,36 %. Conformément à ce qui a été annoncé lors du DOB 2025, un effort conséquent doit être engagé pour réduire nos dépenses de fonctionnement. Cela passera par la baisse des achats (-3,3 %), par la diminution du poste des autres services extérieurs (-13,31 %) et par la réduction des autres charges de gestion courante de 9,12 %.

Les charges de personnel : En année pleine sur quasiment tous les postes de la collectivité, les dépenses de personnel sont en prévision d'une faible augmentation de 0,61 % ce qui sous entends une maitrise de la masse salariale. Alors que le Rifseep sera augmenté à partir du 1er avril 2025 et que la collectivité doit faire face à une augmentation forte et ce pendant 4 ans des cotisations de retraite et de celles de l'Urssaf pour 2025, un effort sera apporté dans la gestion des remplacements de personnel absent et sur le recours aux personnels extérieurs à la collectivité. La seule augmentation des cotisations est estimée à près de 120 K€ pour l'année en cours et de 80 K€ pour chaque année suivante.

Les charges financières : Elles constatent le remboursement des intérêts des emprunts contractés par la ville. Elles augmentent de 12,37 % en prenant en compte l'emprunt de 600 K€ pour équilibrer la section d'investissement du budget 2025.

Dans la globalité, les dépenses réelles de fonctionnement sont attendues en baisse de 0,97 %. Elles augmentent toutefois en dépenses totales par l'effet du virement à la section d'investissement (autofinancement) plus important que l'année dernière (+ 52,26 %).

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

2. BUDGET VILLE : Section d'investissement

2.1 Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement : Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...), le FCTVA et la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé (l'imputation des excédents de la section de fonctionnement), les emprunts.

Pour l'exercice 2025, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 2 587 294 €, elles étaient de 3 520 949 € en 2024 soit -26,52 %. Elles se décomposent de la façon suivante :

Année	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Subvention d'investissement	1 111 362 €	886 395 €	-20,24 %
Emprunt et dettes assimilés	857 706 €	655 028 €	-23,63 %
Dotations, participations	1 390 981 €	905 870 €	-34,87 %
Dont 1068	*1 013 881 €*	*675 870 €*	*-33,34 %*
Recettes réelles d'investissement	3 520 949 €	2 587 294 €	-26,52 %
Opérations d'ordre	672 167 €	570 000 €	-15,20 %
RAR	0 €	746 395 €	
Total recettes de d'investissement	4 905 717 €	4 242 265 €	13,52 %

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

Commentaires :

Les subventions d'investissement : Composées des Restes à Réaliser 2024 (746 K€) elles sont complétées par les subventions sollicitées au titre de 2025 dont on attend les notifications (140 K€)

Emprunt et dettes assimilées : Comme envisagé au DOB 2025, la ville prévoit un emprunt de 600 K€ (évalué à 655 K€ dans le budget) pour équilibrer les dépenses d'investissement.

Dotations : Elles comprennent le remboursement de la TVA payée sur les investissements de l'année 2023 (200 K€) et le compte « 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé » qui permet de financer le solde des Restes à Réaliser de l'exercice précédent (2024) et le déficit d'investissement.

Les autres recettes d'investissement : On retrouve ici la prévision des cessions d'immeubles espérées en 2025 (Maison Créon et Mairerie).

Dans la globalité, les recettes d'investissement sont attendues en baisse de 13,52 % avec une baisse conséquente des recettes réelles d'investissement de 26,52 %.

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

2.2 Les dépenses réelles d'investissement

Pour les dépenses d'investissement, on retrouve principalement : Les immobilisations corporelles, les immobilisations en cours, le remboursement des emprunts.

Pour l'exercice 2025, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à un montant total de 3 377 875 €, elles étaient de 3 971 568 € en 2024 soit -14,95 %.

Année	2024 BP	2025 BP	2024-2025 %
Dépenses d'équipement	3 468 195 €	2 827 875 €	-18,46 %
Remboursement d'emprunts	496 273 €	550 000 €	10,83 %
Dépenses réelles d'investissement	3 971 568 €	3 377 875 €	-14,95 %
Opérations d'ordre	231 000 €	180 000 €	-22,08 %
Déficit d'investissement	703 149 €	684 390 €	-2,67 %
RAR		737 875 €	
Total dépenses d'investissement	4 905 717 €	4 242 265 €	-13,52 %

Commentaires :

Les dépenses d'équipement : Elles sont envisagées en diminution de 18,46 %. Composées essentiellement des restes à réaliser 2024 (737 K€) et des dépenses nouvelles (2 090 K€). Une liste en fin de note rassemble les principaux projets d'équipement envisagés en 2025.

Remboursement d'emprunts : On constate dans ce chapitre le remboursement du capital de l'emprunt. La prévision comprend le remboursement du capital du nouvel emprunt de 600 K€ envisagé pour équilibrer le budget 2025.

Dans la globalité, les dépenses d'investissement sont attendues en baisse de 13,52 % avec une baisse des dépenses réelles d'investissement de 14,95 % en raison de la réduction des dépenses d'équipement. En effet, le programme d'investissement a été réétudier pour tenir compte de la situation financière et de l'effort demandé aux collectivités, et notamment au bloc communal, pour redresser les finances publiques de l'Etat.

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

3. BUDGET VILLE : LES PRINCIPAUX PROJETS D'EQUIPEMENT 2025 :

Conformément à ce qui a été annoncé au DOB 2025, l'essentiel des investissements sont inscrits au budget selon le détail suivant :

- Travaux rue Puzoque : 200 K€
- Equipements service culturel : 131 K€ (acquisition de mobilier au cinéma, restauration de peintures et parcours jeune public au château, remplacement de fauteuil à l'Espace d'Albret...)
- Vidéo protection : 1ère tranche : 150 K€
- Travaux d'installation voirie (y compris WC Place Aristide Briand) : 149 K€
- Acquisition de véhicules et engins de travail : 120 K€
- Participation travaux TE47 : 114 K€
- Travaux chemins ruraux, places, quais : 100K€ (à renouveler tous les ans)
- Programme toitures : 100 K€
- Assainissement pluvial Hameau de Mâle : 90 K€
- Aménagement place Général De Gaulle : 80 K€
- Participation travaux Eau 47 : 68,5 K€
- Acquisition de matériel et outillage : 62 K€
- Participation aux travaux du Pont de l'OSSE : 60 K€
- Participation travaux de voirie CCAC : 58 K€
- Programme enduits trottoirs :50 K€
- Local cuisine club house football : 45 K€
- Travaux de sécurité routière (amendes de police) : 42 K€
- Aménagement bureaux atelier (extension) : 40 K€
- Local surpresseur stade plaine des sports : 36 K€
- Génie civil Orange Hameau de Mâle : 35 K€
- Réfection terrain de tennis : 35 K€ (à renouveler pendant deux ans supplémentaires)
- Travaux piscine : 30 K€
- Travaux écoles : 30 K€
- Participation au programme OPAH RU de la CCAC : 30 K€
- Diverses études : 26 K€
- Arrosage terrain d'honneur football : 25 K€
- Travaux bassins de Bourdilot : 22 K€
- Programme de peinture routière : 15 K€

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

VILLE DE NERAC

Etat de l'endettement annuel (avec emprunts de simulation)

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2025	6 279 256,12	531 432,21	193 533,99	0,00	(+) 0,00	724 966,20	5 747 823,91
2026	6 147 823,91	545 288,99	198 937,18	0,00	(+) 0,00	744 226,17	5 602 534,92
2027	6 102 534,92	555 681,18	203 890,14	0,00	(+) 0,00	759 571,32	5 546 853,74
2028	5 546 853,74	506 761,22	188 787,72	0,00	(+) 0,00	695 548,94	5 040 092,52
2029	5 040 092,52	464 640,32	176 430,58	0,00	(+) 0,00	641 070,90	4 575 452,20
2030	4 575 452,22	431 491,24	164 822,08	0,00	(-) 0,00	596 313,32	4 143 960,98
2031	4 143 960,98	397 522,80	153 963,59	0,00	(+) 0,00	551 486,39	3 746 438,18
2032	3 746 438,18	401 305,49	143 099,73	0,00	(+) 0,00	544 405,22	3 345 132,69
2033	3 345 132,67	368 131,74	132 371,08	0,00	(+) 0,00	500 502,82	2 977 000,93
2034	2 977 000,93	363 371,48	121 998,39	0,00	(+) 0,00	485 369,87	2 613 629,45
2035	2 613 629,45	342 096,04	111 869,75	0,00	(+) 0,00	453 965,79	2 271 533,41
2036	2 271 533,41	293 896,16	101 569,94	0,00	(+) 0,00	395 466,10	1 977 637,25
2037	1 977 637,25	291 695,32	91 710,15	0,00	(+) 0,00	383 405,47	1 685 941,93
2038	1 685 941,93	295 917,51	81 753,44	0,00	(+) 0,00	377 670,95	1 390 024,42
2039	1 390 024,42	300 320,35	71 614,21	0,00	(+) 0,00	371 934,56	1 089 704,07
2040	1 089 704,07	264 911,89	61 295,74	0,00	(+) 0,00	326 207,63	824 792,18
2041	824 792,18	188 542,13	52 929,37	0,00	(+) 0,00	241 471,50	636 250,05
2042	636 250,05	84 583,33	42 919,50	0,00	(+) 0,00	127 502,83	551 666,72
2043	551 666,72	57 083,33	21 028,17	0,00	(+) 0,00	78 111,50	494 583,39
2044	494 583,39	32 083,33	19 144,34	0,00	(+) 0,00	51 227,67	462 500,06
2045	462 500,06	2 083,33	18 500,00	0,00	(+) 0,00	20 583,33	460 416,73
2046	460 416,73	2 083,33	18 416,67	0,00	(+) 0,00	20 500,00	458 333,40
2047	458 333,40	2 083,33	18 333,34	0,00	(-) 0,00	20 416,67	456 250,07
2048	456 250,07	2 083,33	18 250,00	0,00	(+) 0,00	20 333,33	454 166,74
2049	454 166,74	2 083,33	18 166,67	0,00	(+) 0,00	20 250,00	452 083,41
2050	452 083,41	2 083,33	18 083,34	0,00	(-) 0,00	20 166,67	450 000,08
2051	450 000,08	2 083,33	18 000,00	0,00	(+) 0,00	20 083,33	447 916,75
2052	447 916,75	2 083,33	17 916,67	0,00	(+) 0,00	20 000,00	445 833,42
2053	445 833,42	2 083,33	17 833,34	0,00	(-) 0,00	19 916,67	443 750,09
2054	443 750,09	2 083,33	17 750,00	0,00	(+) 0,00	19 833,33	441 666,76
2055	441 666,76	2 083,33	17 666,67	0,00	(+) 0,00	19 750,00	439 583,43
Sous-total		**6 739 672,69**	**2 532 585,79**	**0,00**		**9 272 258,48**	
Total		**6 739 672,69**	**2 532 585,79**	**0,00**		**9 272 258,48**	

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

4. Les budgets annexes

4.1 Le budget annexe « LES CLOS D'ALBRET » (Annexe 2)

Le lotissement est toujours en cours de commercialisation et présentait un déficit d'investissement reporté de 253 445 €.

12 lots ont déjà été vendus pour un montant de 400 125 €

22 lots sont commercialisés depuis la création du lotissement pour une recette totale attendue de 852 775 €.

L'année 2024 a enregistré 1 règlement d'une vente de 2023 et 1 promesse de vente qui n'a pas abouti. Une transaction devrait se concrétiser dans le courant de l'année 2025 pour un montant de 31 825 € TTC.

Comme prévu initialement, la commune s'efforce de respecter son engagement à vendre 3 terrains tous les 2 ans pour couvrir progressivement le remboursement de la dette qui s'élève en 2024 à 328 K€ (total du versement qui reste à effectuer à l'échéance de 2036 y compris intérêts).

LES CLOS D ALBRET

Etat de l'endettement annuel

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2025	313 333,29	26 666,68	2 457,00	0,00	(+) 0,00	29 123,68	286 666,61
2026	286 666,61	26 666,68	2 241,00	0,00	(+) 0,00	28 907,68	259 999,93
2027	259 999,93	26 666,68	2 025,00	0,00	(+) 0,00	28 691,68	233 333,25
2028	233 333,25	26 666,68	1 809,00	0,00	(+) 0,00	28 475,68	206 666,57
2029	206 666,57	26 666,68	1 593,00	0,00	(+) 0,00	28 259,68	179 999,89
2030	179 999,89	26 666,68	1 377,00	0,00	(+) 0,00	28 043,68	153 333,21
2031	153 333,21	26 666,68	1 161,00	0,00	(+) 0,00	27 827,68	126 666,53
2032	126 666,53	26 666,68	945,00	0,00	(+) 0,00	27 611,68	99 999,85
2033	99 999,85	26 666,68	729,00	0,00	(+) 0,00	27 395,68	73 333,17
2034	73 333,17	26 666,68	513,00	0,00	(+) 0,00	27 179,68	46 666,49
2035	46 666,49	26 666,68	297,00	0,00	(+) 0,00	26 963,68	19 999,81
2036	19 999,81	19 999,81	81,00	0,00	(+) 0,00	20 080,81	0,00
Sous-total		**313 333,29**	**15 228,00**	**0,00**		**328 561,29**	
Total		**313 333,29**	**15 228,00**	**0,00**		**328 561,29**	

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

4.2 Le budget annexe « BOURDILLOT » (annexe 3)

Pour les dépenses de fonctionnement, il s'agit là des charges financières de l'emprunt (intérêts) contracté en 2020 pour apurer un déficit résiduel.

Pour les recettes de fonctionnement, on retrouve l'apport comme chaque année du budget principal de la ville pour couvrir le remboursement de l'emprunt. Il est cette année de 135 000 €.

Les dépenses d'investissement ne concernent que le remboursement en capital de l'emprunt. La seule recette d'investissement (190 K€) est la prévision d'une vente de terrain en 2025

En l'état, ce budget annexe s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 135 000 € et à hauteur de 499 762 € pour l'investissement.

POLE TOURIST NERAC-BOURDILOT P

Etat de l'endettement annuel

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Frais	Ecart de change	Total versement	Capital restant
2025	649 670,75	153 434,18	10 643,62	0,00	(-) 0,00	164 077,80	496 236,64
2026	496 236,64	156 395,52	7 266,28	0,00	(+) 0,00	163 661,80	339 841,14
2027	339 841,14	159 476,32	3 769,48	0,00	(-) 0,00	163 245,80	180 364,88
2028	180 364,88	100 364,29	967,16	0,00	(+) 0,00	101 331,45	80 000,61
2029	80 000,00	80 000,00	416,00	0,00	(+) 0,00	80 416,00	0,00
Sous-total		**649 670,31**	**23 062,54**	**0,00**		**672 732,85**	
Total		**649 670,31**	**23 062,54**	**0,00**		**672 732,85**	

43 Le budget annexe « ENERGIES RENOUVELLABLES » (annexe 4)

Il s'agit là de la première édition du budget « Energies renouvelables ». Il comptabilise en dépenses de fonctionnement le montant des intérêts d'emprunt (35 K€). C'est un emprunt simulé sur la base d'un capital de 450 K€ sur 30 ans à 4,5%.

En recettes de fonctionnement il constate une recette de 35 K€ qui correspond à la vente (plancher) de l'électricité produite.

En dépenses d'investissement il comptabilise les travaux de couverture de la halle par des panneaux photovoltaïques et son renforcement (450 K€), les restes à réaliser pour l'étude en cours ainsi que le remboursement du capital de l'emprunt (15 K€)

En recettes d'investissement on retrouve le montant de l'emprunt (450 K€) augmenté des RAR en recettes correspondant à une partie de l'avance remboursable du budget de la ville (4 450 €).

On retrouve également un excèdent d'investissement reporté de 10 K€.

ANNEXE 1

19/3/25

SYNTHESE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2025
Ville de Nérac

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Dépenses	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	Op. nelles	BP 2025	BP25/BP24
011 - Charges à caractère général	2 493 347,00	2 439 000,00	2 439 000,00	-2,18%
012 - Dépenses Personnel	4 625 000,00	4 653 000,00	4 653 000,00	0,61%
014 - Atténuation produits	35 000,00	51 000,00	51 000,00	45,71%
65 - Autres charges de Gestion	1 146 135,00	1 041 660,00	1 041 660,00	-9,12%
Dépenses de gestion courantes	*8 299 482,00*	*8 184 660,00*	**8 184 660,00**	-1,38%
66 - Charges financières	*186 000,00*	209 000,00	209 000,00	12,37%
67 - Charges spécifiques	5 000,00	1 500,00	1 500,00	-70,00%
68 - Dotations aux provisions	27 000,00	40 000,00	40 000,00	48,15%
Dépenses réelles de fonct.	*8 517 482,00*	*8 435 160,00*	**8 435 160,00**	-0,97%
042- Opérations transferts entre sections	*501 167,00*	450 000,00	450 000,00	-10,21%
023 - Virement à la section Invt	*712 601,00*	1 084 972,15	**1 084 972,15**	52,26%
DEPENSES TOTALES	*9 731 250,00*	*9 970 132,15*	**9 970 132,15**	2,45%

RECETTES

Recettes	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	Op. nelles	BP 2025	BP25/BP24
70 - Produits Domaine	440 000,00	524 000,00	524 000,00	19,09%
73 - Impôts et taxes	6 000 000,00	5 980 890,00	5 980 890,00	-0,32%
74 - Dotations, Participations	2 382 776,00	2 457 270,00	2 457 270,00	3,13%
75 - Autres Produits Gestion	68 600,00	98 000,00	98 000,00	42,86%
013 - Atténuation Charges	11 000,00	11 000,00	11 000,00	0,00%
Recettes de gestion courantes	*8 902 376,00*	*9 071 160,00*	**9 071 160,00**	1,90%
76 - Produits financiers	10,00	10,00	10,00	0,00%
77 - Produits Except.	-	11 000,00	11 000,00	#DIV/0!
78 - Reprise provision et amort.	-	-	-	#DIV/0!
Recettes réelles de fonct.	*8 902 386,00*	*9 082 170,00*	**9 082 170,00**	2,02%
042- Opérations transferts entre sections	*60 000,00*	60 000,00	60 000,00	0,00%
002 - Excédent fonct.	*768 864,00*	827 962,15	**827 962,15**	7,69%
RECETTES TOTALES	*9 731 250,00*	*9 970 132,15*	**9 970 132,15**	2,45%

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses	BP 2024	RAR 2024	Op. nelles	BP 2025	BP25/BP24
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	30 000,00	30 000,00	
204- subventions d'équipement versées	-	-	90 000,00	90 000,00	
21 - Immobilisations corporelles	*3 468 195,00*	*737 875,00*	1 970 000,00	2 707 875,00	
23 - Immobilisations en cours					
Dépenses d'équipement	*3 468 195,00*	737 875,00	2 090 000,00	**2 827 875,00**	-18,46%
10 - Dotations	*7 100,00*	-		-	
16 - Remboursement Emprunts	*496 273,00*		550 000,00	550 000,00	10,83%
27 - autres immob. Financières	-	-		-	
020 - Dépenses imprévues			-	-	
45 - opérations pour compte de tiers	-		-	-	
Dépenses réelles d'investissement	*3 971 568,00*	737 875,00	2 640 000,00	**3 377 875,00**	-14,95%
040 - Opérations de transferts entre sections	*60 000,00*		60 000,00	60 000,00	0,00%
041 - Opérations patrimoniales	*171 000,00*		120 000,00	120 000,00	-29,82%
001 - Déficit investissement reporté	*703 149,00*		684 390,47	**684 390,47**	-2,67%
DEPENSES TOTALES	*4 905 717,00*	737 875,00	3 504 390,47	**4 242 265,47**	-13,52%

RECETTES

Recettes	BP 2024	RAR 2024	Op. nelles	BP 2025	BP25/BP24
13 - Subventions	*1 111 362,00*	*746 395,00*	140 000,00	886 395,00	-20,24%
16 -Emprunts	*857 706,00*		-	655 027,85	-23,63%
21 - Immobilisations corporelles	-			-	
Recettes d'équipement	*1 969 068,00*	746 395,00	*140 000,00*	**1 541 422,85**	-21,72%
10 - Dotations	*377 000,00*	-	230 000,00	230 000,00	-38,99%
1068 - Exc.fonct.capitalisé	*1 013 881,00*		675 870,47	675 870,47	-33,34%
27 - autres immob. Financières	-			-	
024 - produits cession immobilisation	*161 000,00*		140 000,00	140 000,00	-13,04%
45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-	-	
Recettes réelles d'investis.	*3 520 949,00*	746 395,00	1 185 870,47	**2 587 293,31**	-26,52%
040 - Opérations de transferts entre sections	*501 167,00*		450 000,00	450 000,00	-10,21%
041 - Opérations patrimoniales	*171 000,00*		120 000,00	120 000,00	-29,82%
021 - Virement de la SF	*712 601,00*		**1 084 972,15**	1 084 972,15	
001 - Excedent investissement reporté			-	-	
RECETTES TOTALES	*4 905 717,00*	746 395,00	2 840 842,62	**4 242 265,47**	-13,52%

AR Prefecture
047-214701951-20250327-DEC06APPILLE-DE
Reçu le 1/04/2025

ANNEXE 2

28/3/24

SIMULATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 CLOS D'ALBRET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Dépenses	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	CA 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	-	-	-
012 - Dépenses Personnel	-	-	-
014 - Atténuation produits	-	-	-
65 - Autres charges de Gestion			-
Dépenses de gestion courantes	-	-	-
66 - Charges financières	*2 700,00*	2 673,00	2 500,00
67 - Charges except	-	-	-
68 - Dotations aux provisions		-	-
022 - Dépenses imprévues	-	-	-
Dépenses réelles de fonct.	*2 700,00*	*2 673,00*	**2 500,00**
002 - Déficit de fonctionnement	*74 411,00*	*74 410,88*	*74 411,00*
042 Variation de stock	*521 389,00*	*33 487,50*	*487 902,00*
043 Opération patrimoniales	*2 700,00*	*2 673,00*	*2 500,00*
023 - Virement à la section Invt	*149 656,00*		*176 322,00*
DEPENSES TOTALES	*750 856,00*	*113 244,38*	*743 635,00*
743 635,00			

RECETTES

Recettes	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	CA 2024	BP 2025
70 - Produits Domaine	257 556,00	33 487,50	253 208,00
73 - Impôts et taxes			-
74 - Dotations, Participations			-
75 - Autres Produits Gestion			-
013 - Atténuation Charges			-
Recettes de gestion courantes	*257 556,00*	*33 487,50*	**253 208,00**
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits Except.	-	-	-
78 - Reprise provision et amort.	-	-	-
Recettes réelles de fonct.	*257 556,00*	*33 487,50*	**253 208,00**
042 Variation de stock	*490 600,00*	*2 673,00*	*487 927,00*
043 Opération patrimoniales	*2 700,00*	*2 673,00*	*2 500,00*
002 - Excédent fonct.	-	-	-
RECETTES TOTALES	*750 856,00*	*38 833,50*	*743 635,00*

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses	BP 2024	CA 2024	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-
204-subventions d'équipement versées	-	-	-
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
Dépenses d'équipement	-	-	-
13 - Subventions d'investissement	-	-	-
16 - Remboursement Emprunts	*27 000,00*	26 666,68	27 000,00
27 - autres immob. Financières	-	-	-
020 - Dépenses imprévues	-		-
45 - opérations pour compte de tiers	-		-
Dépenses réelles d'investissement	*27 000,00*	26 666,68	**27 000,00**
040 - Opérations de transferts entre sections	*490 600,00*	2 673,00	*487 927,00*
041 - Opérations patrimoniales	-		-
001 - Déficit investissement reporté	*153 445,00*	*153 444,03*	**149 297,00**
DEPENSES TOTALES	*671 045,00*	182 783,71	**664 224,00**

RECETTES

Recettes	BP 2024	CA 2024	BP 2025
13 - Subventions	-	-	-
16 -Emprunts			-
21 - Immobilisations corporelles	-		-
Recettes d'équipement	-	-	-
10 - Dotations	-	-	-
1068 - Exc.fonct.capitalisé	-	-	-
27 - autres immob. Financières			-
024 - produits cession immobilisation	-	-	-
45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-
Recettes réelles d'investis.	-	-	-
040 - Opérations de transferts entre sections	*521 389,00*	33 487,00	*487 902,00*
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
021 - Virement de la SF	*149 656,00*		*176 322,00*
001 - Excedent investissement reporté			-
RECETTES TOTALES	*671 045,00*	*33 487,00*	**664 224,00**

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

ANNEXE 3

28/3/24

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025

SIMULATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 BOURDILOT

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Dépenses	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	CA 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	-	-	-
012 - Dépenses Personnel	-	-	-
014 - Atténuation produits	-	-	-
65 - Autres charges de Gestion	-	-	-
Dépenses de gestion courantes	-	-	-
66 - Charges financières	*16 000,00*	15 157,10	11 000,00
67 - Charges except	-	-	-
68 - Dotations aux provisions		-	-
022 - Dépenses imprévues	-	-	-
Dépenses réelles de fonct.	*16 000,00*	*15 157,10*	**11 000,00**
023 - Virement à la section Invt	*184 000,00*		**124 000,00**
DEPENSES TOTALES	*200 000,00*	*15 157,10*	**135 000,00**

RECETTES

Recettes	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	CA 2024	BP 2025
70 - Produits Domaine			-
73 - Impôts et taxes			-
74 - Dotations, Participations	200 000,00	200 000,00	135 000,00
75 - Autres Produits Gestion			-
013 - Atténuation Charges			-
Recettes de gestion courantes	*200 000,00*	*200 000,00*	**135 000,00**
75 - Autres produits de gestion courante			
77 - Produits Except.			
78 - Reprise provision et amort.	-	-	-
Recettes réelles de fonct.	*200 000,00*	*200 000,00*	**135 000,00**
002 - Excédent fonct.	-	-	-
RECETTES TOTALES	*200 000,00*	*200 000,00*	**135 000,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses	Pour mémoire BP 2024	CA 2024	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	-	-	-
204-subventions d'équipement versées	-	-	-
21 - Immobilisations corporelles	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
Dépenses d'équipement	-	-	-
13 - Subventions d'investissement	-	-	-
16 - Remboursement Emprunts	*220 000,00*	214 276,34	160 000,00
27 - autres immob. Financières	-	-	-
020 - Dépenses imprévues	-		-
45 - opérations pour compte de tiers	-		-
Dépenses réelles d'investissement	*220 000,00*	214 276,34	**160 000,00**
040 - Opérations de transferts entre sections	-		-
041 - Opérations patrimoniales	-		-
001 - Déficit investissement reporté	*305 223,00*	*305 223,17*	**339 762,75**
DEPENSES TOTALES	*525 223,00*	519 499,51	**499 762,75**

RECETTES

Recettes	Pour mémoire BP 2024	CA 2024	BP 2025
13 - Subventions	-	-	-
16 -Emprunts	-		-
21 - Immobilisations corporelles	-		-
Recettes d'équipement	-	-	-
10 - Dotations	-	-	-
1068 - Exc.fonct.capitalisé	*179 735,00*	*179 735,76*	184 842,90
27 - autres immob. Financières			-
024 - produits cession immobilisation	*161 488,00*	-	190 919,85
45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-
Recettes réelles d'investis.	*341 223,00*	179 735,76	**375 762,75**
040 - Opérations de transferts entre sections	-	-	-
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
021 - Virement de la SF	*184 000,00*		**124 000,00**
001 - Excedent investissement reporté			-
RECETTES TOTALES	*525 223,00*	179 735,76	**499 762,75**

ANNEXE 4

28/3/24

SIMULATION DU BUDGET PRIMITIF 2025 ENERGIES RENOUVELABLES

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Dépenses	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	CA 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	-	-	-
012 - Dépenses Personnel	-	-	-
014 - Atténuation produits	-	-	-
65 - Autres charges de Gestion	-	-	-
Dépenses de gestion courantes	-	-	-
66 - Charges financières			21 000,00
67 - Charges except	-	-	-
68 - Dotations aux provisions		-	-
022 - Dépenses imprévues	-	-	-
Dépenses réelles de fonct.	-	-	21 000,00
023 - Virement à la section Invt	*184 000,00*		15 000,00
DEPENSES TOTALES	*184 000,00*	-	**36 000,00**

RECETTES

Recettes	Pour mémoire BP 2024 (BP+DM)	CA 2024	BP 2025
70 - Produits Domaine			35 000,00
73 - Impôts et taxes			-
74 - Dotations, Participations			
75 - Autres Produits Gestion			1 000,00
013 - Atténuation Charges			-
Recettes de gestion courantes	-	-	**36 000,00**
75 - Autres produits de gestion courante			
77 - Produits Except.			
78 - Reprise provision et amort.	-	-	-
Recettes réelles de fonct.	*0,00*	*0,00*	**36 000,00**
002 - Excédent fonct.	-	-	-
RECETTES TOTALES	*0,00*	*0,00*	**36 000,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Dépenses	Pour mémoire BP 2024	RAR	BP 2025
20 - Immobilisations incorporelles	-	14 670,00	14 670,00
204-subventions d'équipement versées	-	-	-
21 - Immobilisations corporelles	-	-	450 000,00
23 - Immobilisations en cours	-	-	-
Dépenses d'équipement	-	14 670,00	**464 670,00**
13 - Subventions d'investissement	-	-	-
16 - Remboursement Emprunts			15 000,00
27 - autres immob. Financières	-	-	-
020 - Dépenses imprévues	-		-
45 - opérations pour compte de tiers	-		-
Dépenses réelles d'investissement	-	14 670,00	**479 670,00**
040 - Opérations de transferts entre sections	-		-
041 - Opérations patrimoniales	-		-
001 - Déficit investissement reporté			
DEPENSES TOTALES	*0,00*	14 670,00	**479 670,00**

RECETTES

Recettes	Pour mémoire BP 2024	RAR	BP 2025
13 - Subventions	-	-	-
16 -Emprunts	-	*4 450,00*	*454 450,00*
21 - Immobilisations corporelles	-		-
Recettes d'équipement	-	4 450,00	**454 450,00**
10 - Dotations	-	-	-
1068 - Exc.fonct.capitalisé			
27 - autres immob. Financières			-
024 - produits cession immobilisation		-	
45 - opérations pour compte de tiers	-	-	-
Recettes réelles d'investis.	-	4 450,00	**454 450,00**
040 - Opérations de transferts entre sections	-	-	-
041 - Opérations patrimoniales	-	-	-
021 - Virement de la SF			15 000,00
001 - Excedent investissement reporté			10 220,00
RECETTES TOTALES	-	4 450,00	**479 670,00**

AR Prefecture
047-214701955-20250327-DEL046BPVILLE-DE
Reçu le 11/04/2025